

Devenez

Puéricultrice de coordination

parcours patient

d'HAD pédiatrique

Hospitalisation à Domicile AP-HP

Jeune ou expérimenté(e)

Rejoignez une équipe

De 6 antennes de coordination Île-de-France, 1 cadre responsable de la coordination, 1 cadre supérieur puéricultrice responsable du département pédiatrie et obstétrique en Île-de-France.



Nos atouts

- L'hôpital de demain
- Un exercice professionnel unique
- Des soins techniques et innovants
- L'autonomie dans l'organisation des soins
- Une prise en charge globale du patient
- Un travail en équipe pluridisciplinaire
- La recherche paramédicale
- La richesse du relationnel
- Des liens professionnels avec le secteur médico-social et les libéraux
- Un établissement à taille humaine

Activités et Missions Générales

- **Mettre en place** l'organisation du parcours de soins de l'enfant dans son environnement familial, en collaboration avec les services prescripteurs
- **Assurer le lien** entre service hospitalier et les Unités de Soins de l'HAD AP-HP
- **Assurer l'évaluation** médico-psycho-sociale du patient en vue de son admission en HAD
- **Identifier et repérer** les ressources du patient et de ses aidants naturels ainsi que les ressources extérieures (réseaux, infirmiers libéraux, PMI, CAMPS, centres maternels, centre médicaux de consultation...)
- **Établir** avec l'aide du médecin hospitalier le Projet Personnalisé du Patient

Compétences recherchées

- Connaissance des pathologies néonatales et pédiatriques
- Expérience hospitalière pédiatrique
- Compétence en communication
- Sens de la négociation
- Travail à temps plein 5 jours par semaine en 7h36 ou 7h30

Qu'est-ce que l'HAD AP-HP ?

L'établissement d'Hospitalisation à Domicile (HAD) est un **hôpital public de l'AP-HP**, en charge de près de **800 patients par jour**, chez eux, auprès de leur famille et de leurs proches, principalement sur tout le **territoire du Grand Paris**. Plus grande structure publique d'hospitalisation à domicile en France, l'HAD possède une expertise spécifique dans le lien ville-hôpital et avec le secteur médico-social.

L'entrée en HAD est réalisée sur prescription d'un médecin hospitalier ou de ville, afin de différer, raccourcir ou éviter l'hospitalisation conventionnelle. La **prise en charge pluridisciplinaire** est organisée en amont et en aval de l'hôpital.

Soignés dans les mêmes conditions de qualité et de sécurité que dans un hôpital classique, les patients admis à l'HAD de l'AP-HP sont pris en charge pour **toutes pathologies somatiques à tous les stades de la vie**. Les soins sont dispensés en lien avec le médecin traitant et sont assurés au domicile des patients, 24h/24 et 7j/7.

Contact :

Catherine Lecoq

+33 (0)7 77 14 84 05

catherine.lecoq@aphp.fr

Hospitalisation à Domicile AP-HP

www.hospitalisationadomicile.aphp.fr

   @had.aphp